

C a h i e r s   I n t e r n a t i o n a u x

N°33

Substance  
et procédure en droit  
international public :  
dialectique  
et influences croisées

Sous la direction  
de Ioannis PREZAS

ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES  
DU 12 DÉCEMBRE 2016

IREDIÉS

EDITIONS PEDONE  
13 RUE SOUFFLOT 75005 PARIS FRANCE

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

ECOLE DE DROIT DE LA SORBONNE

INSTITUT DE RECHERCHE  
EN DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN  
DE LA SORBONNE  
(IREDIES)

SUBSTANCE ET PROCÉDURE  
EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC :  
DIALECTIQUE ET INFLUENCES CROISÉES

Sous la direction de  
Ioannis PREZAS

Actes de la journée d'études du 12 décembre 2016

Editions PEDONE

## AVANT PROPOS

Ayant une conscience pour ainsi dire instinctive de l'existence de deux concepts *a priori* distincts, la « substance » et la « procédure », presque tout juriste est amené, à un moment ou à un autre, à s'intéresser à tel aspect « procédural » ou à telle autre dimension « substantielle » (voire matérielle) de l'objet de son étude. Pourtant, la dialectique – technique épistémologique allant plus loin que la simple distinction conceptuelle qu'elle présuppose par ailleurs – entre la substance et la procédure n'attire habituellement pas l'attention des internationalistes publicistes. La question n'aurait-elle qu'un intérêt analytique, voire purement intellectuel ? Il est permis d'en douter. En atteste le fait que du point de vue de la typologie des différentes normes internationales, certaines obligations sont qualifiées de substantielles par opposition à celles qui auraient une nature procédurale. Or, la portée exacte de ces qualificatifs reste passablement mystérieuse comme le montrent certains exemples tirés du droit de l'environnement et du droit économique et qui soulèvent la question de l'autonomie et de la complémentarité des obligations respectives. Mais cette typologie normative n'épuise nullement la question. Tout en embrassant les questions découlant de la dichotomie classique entre procédure et substance (ou, si l'on préfère « fond », voire « droit matériel ») au sens du contentieux, la dialectique impose en effet d'explorer les influences croisées entre les procédures et la substance du droit dont elles sont censées devoir permettre la réalisation. Le contentieux devant la Cour internationale de Justice, le contentieux national des immunités internationales, les mécanismes internationaux de garantie des droits fondamentaux, de même que l'action extérieure de l'Union européenne constituent des manifestations, parmi beaucoup d'autres, de cet aspect plus large de la problématique justifiant de s'interroger sur l'éventuelle subordination de la substance à la procédure (ou l'inverse) ou l'existence d'une coordination harmonieuse entre les deux.

Le lecteur l'aura compris : le titre de la journée d'études organisée par l'IREDIES au Palais du Luxembourg le 16 décembre 2016 sous le parrainage du sénateur Jacques LEGENDRE, n'était autre chose qu'un thème d'improvisation contrapunctique d'où ont jailli les belles offrandes réunies dans cet ouvrage qui lui fait suite. Y. KERBRAT et P. MADDALON, pour avoir encouragé ce projet ; P. M. EISEMANN et H. ASCENSIO, pour avoir assuré avec une efficacité redoutable leur fonction de président de séance ; surtout les intervenants, pour leurs offrandes orales et écrites ; *last but not least*, C. BOTOKO, F. DELI, I. EL HAYEK et N. PIGEON, pour leur infatigable investissement dans ce projet : qu'ils soient tous vivement remerciés.

Ioannis PREZAS

## TABLE DES MATIÈRES

Avant propos

### I. OBLIGATIONS PROCÉDURALES ET OBLIGATIONS SUBSTANTIELLES EN DROIT INTERNATIONAL : ENTRE AUTONOMIE ET COMPLÉMENTARITÉ

Obligations procédurales et obligations de fond en droit international des dommages transfrontières YANN KERBRAT.....	7
Substance et procédure en droit international du climat MARION LEMOINE-SCHONNE.....	19
Standards internationaux de protection des investissements et encadrement procédural de l'action de l'État SABRINA ROBERT-CUENDET.....	47
Procédure et substance en droit de l'OMC : à la recherche du phénomène de procéduralisation SAÏDA EL BOUDOUHI.....	69

### II. PROCÉDURE ET SUBSTANCE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT INTERNATIONAL : ENTRE COORDINATION ET SUBORDINATION

Libres propos sur quelques aspects de la dialectique entre procédure et substance devant la Cour internationale de Justice IOANNIS PREZAS .....	89
Les immunités internationales entre procédure et substance MICHEL COSNARD .....	123
Pairs et experts dans le système onusien de suivi du respect des droits de l'homme : deux procédures de contrôle sur rapport, une même substance ? EVELYNE LAGRANGE.....	139
L'interaction entre garanties substantielles et garanties procédurales en matière de protection des droits fondamentaux : quelques réflexions DESPINA SINOU.....	175
Substance et procédure en droit de l'action extérieure de l'Union européenne CHARLOTTE BEAUCILLON .....	189



# C a h i e r s   I n t e r n a t i o n a u x



Les interrogations que soulève le couple substance et procédure dans l'ordre juridique international sont très nombreuses et stimulantes. La portée exacte de la dichotomie, parfois tranchée dans la pratique judiciaire internationale, entre obligations substantielles et obligations procédurales des Etats en droit international de l'environnement, voire en droit international économique, reste en effet très incertaine. Au-delà de cette typologie normative, et d'une manière plus globale, la procédure entretient avec la substance du droit international des rapports assez complexes comme le montrent par exemple le contentieux devant la Cour internationale de Justice, le contentieux national des immunités internationales, les mécanismes internationaux de garantie des droits fondamentaux, voire l'action extérieure de l'Union européenne. Pour ces raisons, la dialectique et les influences croisées entre ces deux concepts a priori distincts, mais en définitive étroitement liés, méritaient une réflexion plus poussée.

Le présent ouvrage, issu d'une journée d'études organisée par l'IREDIÉS de l'Université Paris 1 au Palais du Luxembourg le 16 décembre 2016 sous le parrainage du sénateur Jacques Legendre, a précisément pour objectif d'éclaircir certains aspects de cette vaste problématique en droit international public. Il réunit les contributions de :

Charlotte BEAUCILLON, Michel COSNARD, Saida EL BOUDOUHI, Yann KERBRAT, Evelyne LAGRANGE, Marion LEMOINE-SCHONNE, Ioannis PREZAS, Sabrina ROBERT-CUENDET et Despina SINOU.



ISBN 978-2-233-00901-2    28 €